



COMMUNE DE LE GREZ

1, Place de la Mairie

72140 LE GREZ

TEL: 02.43.20.10.49

Courriel : commune-de-le-grez@wanadoo.fr

Compte rendu de la SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2019
Affiché en exécution des Articles L2121-25 et R2121-11 du CGCT

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le dix-neuf septembre à 20 h, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de Le Grez en séance publique sous la présidence de Mme COTTIN Martine, Maire.

Secrétaire de séance : M ROUX
Philippe

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 9
Votes Pour : 9
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Étaient présents :

COTTIN Martine PELLIER Céline
COTEL Aurélie HOOGHIEMSTRA Laëtitia
LAUNAY Ludovic ROUX Philippe
CHAUVEL Pascal ORY Patrick,

Étaient représentés : CHAUVEAU Stéphane par
LAUNAY Ludovic

Était absent excusé :

Et démissionnaire :
LECHAT Jean-Louis

Le procès-Verbal de la dernière séance est lu et adopté à l'unanimité.

SOMMAIRE

- 1- Délibération achat de terrain pour réserve foncière
- 2- Délibération décision modificative pour achat terrain
- 3- Délibération fixation du prix d'achat du terrain pour l'accès hangar
- 4- Délibération indemnité du trésorier
- 5- Compte rendu CCAS
- 6- Compte rendu des différentes réunions.
- 7- Divers.

Modification de l'ordre du jour :

- 1- Délibération demande subvention à la Région des Pays de la Loire au titre du CTR 2020 pour la salle polyvalente.

Suite à la réunion des Maires en date du 13 septembre 2019, M POTIER Nicolas du Pays de la Haute Sarthe, nous fait savoir que nous pouvons demander une subvention à la Région des Pays de la Loire au titre du CTR 2020 pour un montant de 17 435 € concernant la rénovation de la salle polyvalente.

Objet : Demande de subvention de la Région des Pays de la Loire au titre du Contrat Territoires Région 2020 du Pays de la Haute Sarthe.

Délibération n° : 26/2019

Intitulé de l'action : Rénovation de la salle polyvalente

Le Conseil ou l'assemblée

DELIBERE, et,

APPROUVE, l'opération **RENOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE**.

APPROUVE, le tableau de financement annexé à la présente délibération,

SOLLICITE, une subvention de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du Contrat Territoires Région 2020 du Pays de la Haute Sarthe.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (EN EUROS)

CONTRAT TERRITOIRES REGION

Intitulé : Rénovation salle polyvalente

Maitre d'ouvrage : Mme COTTIN Martine

DEPENSES			RECETTES		
POSTE	Montant		COFINANCEURS	Subvention demandée	%
	HT	ELIGIBLE			
Toilette extérieure					
Charpente couverture	2 234,01 €	2 680,81 €			
Isolation carrelage	7 124,85 €	8 549,82 €	Etat (DETR)	8 288,00 €	19,99%
Electricité plomberie	6 972,81 €	8 367,43 €	Région (CTR)	17 500,00 €	42,21%
Toilette intérieure					
Isolation carrelage	8 197,00 €	9 836,40 €	Conseil général	0,00 €	0,00%
Cloisonnement	899,00 €	1 078,80 €			
Electricité plomberie	9 124,22 €	10 949,06 €	Autofinancement	15 674,32 €	37,80%
TOTAL	34 551,89 €	41 462,32 €		41 462,32 €	100,00%

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

2- Délibération achat de terrain pour réserve foncière

27/2019 Objet : Acquisition de terre

La famille GARNIER a mis en vente l'herbage situé au lieudit La Mare sur la commune du Grez et qui est libre de tout locataire.

Les références cadastrales sont les suivantes :

Section A parcelle n°480

Près d'une contenance de 2ha 58a 10ca.

A moins de 1,5 kms du centre-ville de Sillé-le Guillaume et du Grez.

Pour continuer la voie verte de Sillé-le-Guillaume, Mme le Maire propose de faire l'acquisition de cette parcelle pour le prix de 12 905 € net vendeur et de transmettre cette délibération du notaire chargé de l'affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

De faire une offre d'acquisition de la parcelle section A n° 480, contenance : 2 hectares 58 ares 10 centiares pour le prix de 12 905 € net vendeur et de transmettre cette offre au notaire chargé de l'affaire

Le conseil municipal donne à Mme le Maire tout pouvoir de signature concernant l'établissement des actes.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

3- -Délibération décision modificative pour achat terrain

28/2019 Objet : décision modificative budget Communal N° 1

Madame le maire expose :

Au Conseil Municipal qu'il manque de crédit au budget principal pour réaliser les opérations d'acquisition de terrain et qu'il est nécessaire d'effectuer les votes des crédits suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

2111 Terrains nus + 20 000 €

2315-40 Installation, matériels et outillage technique – Voirie - 20 000 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

4- Délibération fixation du prix d'achat du terrain pour l'accès hangar

29/2019 Objet : Délibération fixation du prix d'achat du terrain pour l'accès hangar

Un devis pour bornage à la SARL GUILLERMINET de Sillé-le-Guillaume pour l'achat d'une partie de la parcelle section A n° 1167 à M GAUQUELIN Fabrice (45 mètres de long sur 3 mètres de large).

Reste à déterminer le prix d'achat de ce terrain pour accéder au futur hangar de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

De faire l'acquisition d'une partie de la parcelle A 1167 au prix de 3 € m²

Le conseil municipal donne à Mme le Maire tout pouvoir de signature concernant l'établissement des actes.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

5- Délibération indemnité du trésorier

30/2019 Objet : Indemnités de conseil et de confection du budget à M Philippe CHAIGNEAU

Pour 2019, l'indemnité du comptable est de 272.50 € et l'indemnité de budget est de 30.49 € soit un brut de 302.99 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :
L'accord sur la totalité de l'indemnité pour le trésorier soit 302.99 € Brut.

6- Compte rendu CCAS

Le Conseil Municipal valide la décision du CCAS pour la prise en charge de 148 € facture Total Direct énergie, pour la famille concernée.

7- Compte rendu des différentes réunions.

***Les comptes rendus des réunions de la 4CPS seront adressés par mail aux élus ou/et ils sont consultables en mairie sur simple demande. (Ou sur le site de la 4CPS : www.4cps.fr)**

8- Divers

Allée Piétonne

Mise en place de poteaux sur la voie pour empêcher le passage d'engins motorisés (Quades, voiturettes...)

Demande Mr. CIPIERRE

Demande la prise en charge de 16 m² sur la voie publique pour bicouche.

Le Conseil Municipal donne son accord concernant cette demande, ceux-ci seront effectués lors de futurs travaux dans le quartier.

La séance s'est levée à 22 heures 00

Le Maire,

Martine COTTIN